

**Election des représentants des personnels au Conseil d'administration, à la Commission de la recherche et à la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique
Collège des personnels, scrutin des 4 et 5 décembre 2024**

DÉPÔT DE LISTE DE CANDIDATURES

- A déposer à la DAJIM : 16 quai Claude Bernard, 1^{er} étage, bâtiment Déméter, Bureau D249, Lyon
OU
- à envoyer par courriel à l'adresse dajim@univ-lyon2.fr:

AU PLUS TARD LE 25 NOVEMBRE 2024 A 12h00.

▪ Liste de candidatures (cocher la case correspondante) :

- au Conseil d'administration (CA)
 Collège A Collège B Collège BIATSS
- à la Commission de la formation et de la vie universitaire du Conseil académique (CFVU)
 Collège A Collège B Collège BIATSS
- à la Commission de la recherche du Conseil académique (CR)
 Collège A Collège D
 Collège B Collège E
 Collège C Collège F

▪ Secteur de formation/ circonscription électorale (cocher la case correspondante si la liste concerne la CFVU collèges A et B - ou la CR collèges A, B et C) :

- Disciplines juridiques, économiques et de gestion
 Lettres, Sciences humaines et sociales

Nombre de sièges à pourvoir : _____

NOM DE LA LISTE : _____

SOUTIEN(S) DE LA LISTE (facultatif)¹ : _____

DEPOSITAIRE DE LA LISTE (si différent du délégué de liste) :

Nom de naissance ou nom d'usage : _____

Prénoms : _____

Adresse mél : _____

Téléphone : _____

DÉLÉGUÉ DE LA LISTE (obligatoirement candidat sur la liste déposée) :

Nom de naissance ou nom d'usage : _____

Prénoms : _____

Adresse mél : _____

Téléphone : _____

¹ Joindre impérativement l'attestation de soutien signée par le représentant habilité de l'organisation

Vos données personnelles sont collectées par l'Université Lyon 2 pour la mise en œuvre d'un traitement automatisé permettant la gestion administrative des candidatures dans le cadre des élections des représentants étudiants aux conseils centraux de l'Université en application des articles L719-1 à L719-4 et D719-1 à D719-40 du code de l'éducation. La communication des informations revêt un caractère obligatoire pour l'examen de votre candidature.

Les personnels habilités de la Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et des Marchés, de la Direction de la vie étudiante et des campus et de la Direction de la recherche sont seuls destinataires des données recueillies. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est opéré. Les informations ne feront pas l'objet d'un traitement ultérieur pour une finalité distincte et sont conservées pour une durée de deux ans correspondante à la durée des mandats des représentants étudiants aux conseils centraux.

La responsable du traitement est la Présidente de l'Université Isabelle Von BUELTZINGSLOEWEN, presidence@univ-lyon2.fr. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant auprès du DPO de l'Université à l'adresse dpo@univ-lyon2.fr. Vous bénéficiez également d'un droit de limitation et d'opposition au traitement de données. Vous pouvez le cas échéant introduire une réclamation auprès de la CNIL.

Il est déposé une liste de candidatures de _____ noms² présentés dans l'ordre suivant :

NOM DE LA LISTE :

N°	Nom	Prénom	sexe (H/F)	Composante de rattachement	Secteur de formation (DEG / LSH)
1					
2					
3					
4					
5					
6					
7					
8					
9					

Fait à

le

Signature du dépositaire de la liste

Signature du délégué de la liste

² Joindre impérativement les déclarations individuelles de candidatures signées par chaque candidat

Vos données personnelles sont collectées par l'Université Lyon 2 pour la mise en œuvre d'un traitement automatisé permettant la gestion administrative des candidatures dans le cadre des élections des représentants étudiants aux conseils centraux de l'Université en application des articles L719-1 à L719-4 et D719-1 à D719-40 du code de l'éducation. La communication des informations revêt un caractère obligatoire pour l'examen de votre candidature.

Les personnels habilités de la Direction des Affaires Juridiques, Institutionnelles et des Marchés, de la Direction de la vie étudiante et des campus et de la Direction de la recherche sont seuls destinataires des données recueillies. Aucun transfert de données hors de l'Union européenne n'est opéré. Les informations ne feront pas l'objet d'un traitement ultérieur pour une finalité distincte et sont conservées pour une durée de deux ans correspondante à la durée des mandats des représentants étudiants aux conseils centraux.

La responsable du traitement est la Présidente de l'Université Isabelle Von BUELTZINGSLOEWEN, presidence@univ-lyon2.fr. Vous pouvez faire valoir vos droits d'accès, de rectification, d'effacement et de portabilité des données vous concernant auprès du DPO de l'Université à l'adresse dpo@univ-lyon2.fr. Vous bénéficiez également d'un droit de limitation et d'opposition au traitement de données. Vous pouvez le cas échéant introduire une réclamation auprès de la CNIL.